

VALDURENQUE-INFOS



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 1990

NUMERO 32

Les Voeux du Maire



1990 va rester une année marquante pour VALDURENQUE.

La réalisation du grand projet si cher au cœur de tous les habitants, a vu enfin le jour, et nos futures ECOLES sont déjà en bonne voie de construction.

Au seuil de l'an nouveau, je souhaite que nous soyons tous présents à l'inauguration de ce beau fleuron de notre COMMUNE.

Que 1991 apporte aussi à vous tous la santé, la joie, et la prospérité.

LE MAIRE.

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 26 OCTOBRE 1990

Absentes excusées : Mme ROUQUIER, Mme GARCIA.

COMPTE ADMINISTRATIF 1989

Compte administratif principal

Fonctionnement excédent 435 788.77 Frs
Investissement excédent 107 404.63 Frs
Ensemble excédent 543 193.40 Frs

Compte administratif assainissement

Fonctionnement déficit 164 417.24 Frs
Investissement excédent 13 746.06 Frs
Ensemble déficit 150 671.18 Frs

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990

Les comptes s'équilibrent comme suit :

Budget supplémentaire principal :

Fonctionnement : 463 251.77 Frs
Investissement : 265 671.62 Frs

Budget supplémentaire assainissement :

Fonctionnement : 185 417.24 Frs

TRAVAUX

ECOLES

Le choix de couleur pour les menuiseries métalliques est accepté. Le Conseil Municipal suit la proposition de l'architecte.

Le choix des poteaux pour l'éclairage extérieur sera fait en fin de chantier.

Deux variantes ont été demandées à l'entreprise d'électricité TESTE :

Poteaux acier ou poteaux alu.

Une tranchée pour le passage de la ligne téléphonique est à faire en supplément.

CHEMINS

Le goudronnage des chemins est terminé ainsi que le fauchage des bordures.

CIMETIERE

Le nouveau cimetière est terminé, il ne reste plus que l'aménagement intérieur.

VESTIERES DU TERRAIN DE FOOTBALL

Les canalisations d'évacuation des eaux usées ont été débouchées par la Sté Méridionale des Eaux. Les employés communaux ont remis en état la robinetterie et le chauffe-eau.

WC

L'emplacement des WC Publics a été signalé par des flèches.

SYNDICAT DE L'EAU

Excepté le forage de Mascarens, les forages demandés par le Syndicat de l'eau ont été nuls, en conséquence, une prise d'eau a été étudiée sur le ruisseau du BOUYSSOU, Commune du PONT DE L'ARN. Cette nouvelle alimentation permettrait le nettoyage du barrage du PAS DES BETES et la réalisation d'une station d'eau à l'ozone.

P.O.S

Une modification du P.O.S étant plus rapide et correspondant plus à notre problème qu'une révision, le Conseil Municipal adopte cette procédure.

TERRAIN

Une petite parcelle de terrain appartenant à la Commune au lieu-dit «Le Communal» a été proposé à la vente à Melle BLASQUEZ pour améliorer l'abondance de son institut de beauté. La commune se réserve une servitude pour l'évacuation des eaux de pluies.

LOTISSEMENT

Un projet de lotissement va être étudié sur un terrain appelé «Champ de Cabanac» appartenant à la famille CROS. Ce projet permettrait à la commune de ne pas trop augmenter la charge fiscale de ses habitants dans les années à venir et de combler le déficit de l'effectif scolaire.

La commission chargée d'étudier ce projet est composée des membres suivants :

Mme TARAYRE, M. AZEMA, M. DE BLAY, M. CAUSSANEL, M. CREUZET, M. PEREZ.

ELECTRIFICATION RURALE

Le Conseil Municipal décide de s'associer à l'appel d'offre envisagé, approuve le dossier de consultation des entreprises présenté par le Syndicat, donne pouvoir à son Maire pour signer le marché qui résultera de l'appel d'offre et toutes pièces annexes. La commission chargée de procéder à l'ouverture des plis sera composée de :

M. CROS, M. DE BLAY, M. MARTINUZ.

AERODROME

Le budget prévu pour la construction de l'aérodrome a été maintenu. Le financement pour la construction d'hangars supplémentaires ne concerne pas les petites communes comme Valdurenque ; il s'adresse aux communes de CASTRES, MAZAMET, AUSSILLON, LABRUGUIERE.

Pour les tarifs des trajets aller et retour sur PARIS, se renseigner de préférence à l'aérodrome.

AGOUT SUPERIEUR

Le Conseil Municipal refuse la création d'un syndicat pour l'aménagement de la Durenque qui supplanterait les propriétaires riverains.

PTT

Le Conseil Municipal prend délibération pour que le Parlement et le Gouvernement autorise le Service Public de la Poste à consentir des prêts à ses usagers et clients, par un contrat de partenariat avec des organismes bancaires français.

PERSONNEL

Mesdames MASSE, DAUZAT, VIALA sont proposées à la titularisation.

M. HOULES Maurice a été admis au grade d'Agent technique, spécialité plomberie-sanitaire, à l'issue du concours externe sur titres.

GOUTER DE NOEL

Il a été alloué une subvention de 17 Frs par enfant pour le goûter de Noël de l'école.

QUESTIONS DIVERSES

Réfection de l'éclairage pour l'atelier de peinture sur soie à la MJC.

Pont sur le canal rue de la Durenque : faire tester sa solidité par les services de l'Équipement.

ETAT-CIVIL POUR L'ANNEE 1990

NAISSANCES

LECONTE Anaïs le 24 Juillet 1990
DEVARD Esther et Sarah le 6 septembre 1990
BARRAU Camille le 20 Novembre 1990
COMBES Guillaume le 22 Novembre 1990

MARIAGES

Alain VEAUTE et Marie Viola POINTU le 20 Janvier 1990
Jean-Claude BARRAILLE et Ana BLAZQUEZ le 10 Février 1990
Joao ALBINO et Fatima TRINDADE le 21 Juillet 1990
Jean-Louis BATTUT et Hélène CALPENA le 25 Août 1990
Jean-Claude PISTRE et Marie-Brunette RITTA le 29 Septembre 1990

DECES

ZECCHIN veuve VARGAS Reine le 6 février 1990
GRANADO Christophe le 4 mars 1990
ALLABERT Louis le 14 mars 1990
BARTHEZ Berthe veuve GUITARD le 26 mars 1990
LAGARDE Alice-Valérie veuve BARUS le 25 avril 1990
BORIOS Agnès veuve ALLABERT le 2 septembre 1990
ASSEMAT Henriette veuve PEYRE le 30 août 1990

INFORMATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE LABRUGUIERE

Des vols ont été perpétrés ces dernières semaines sur le canton et notamment, sur la commune de VALDURENQUE.

La brigade de LABRUGUIERE, fait face avec ses moyens. Il importe cependant, que chacun soit conscient de l'aide qu'il peut apporter dans la prévention de ces actes. Aujourd'hui s'est votre voisin qui est touché demain se sera vous !

La Gendarmerie fonctionne 24 heures sur 24 heures. L'appel du 17 est gratuit, tout citoyen peut et a le devoir de nous informer de tout fait anormal grave en gardant l'anonymat s'il le désire.

Nous rappelons ces règles élémentaires de civisme dans l'intérêt commun.

SECURITE ROUTIERE

CAMPAGNE «UNE VIE, UNE CEINTURE» NOVEMBRE - DECEMBRE 1990

Parce que la mort dans un accident de la circulation est inutile et inacceptable, les pouvoirs publics, largement relayés et soutenus dans leur action, cherchent à améliorer le comportement et la sécurité des conducteurs.

La campagne «Une vie, une ceinture», lancée aujourd'hui par la Sécurité Routière s'inscrit dans la continuité et illustre cette volonté générale.

En effet, qu'y a-t-il de plus important que la vie et plus précisément la vie de ceux qu'on aime...

C'est pourquoi la sécurité routière va sensibiliser au port de la ceinture de sécurité à l'arrière en déclinant une campagne de communication sur ce thème essentiel : la vie.

Cette campagne doit aussi être l'occasion de rappeler la nécessité du port de la ceinture à l'avant. Le gain attendu de cette campagne, en vies humaines épargnées, sera ainsi double.

Les idées reçues, les fausses rumeurs qui poussent les conducteurs et leurs passagers à ne pas mettre la ceinture, à savoir :

- On peut résister à une collision en se cramponnant au volant ou aux poignées latérales. **C'est faux.**

- La ceinture de sécurité n'est pas utile à faible vitesse. **C'est faux.**

- L'éjection sauve de risque d'être brûlé vif ou noyé. **C'est faux.**

- La ceinture de sécurité n'est d'aucune utilité pour les petits déplacements. **C'est faux.**

- Chacun est libre de courir les risques qu'il choisit puisqu'il ne crée pas de préjudice à autrui. **C'est faux.**

- «Je suis enceinte, donc dispensée du port de la ceinture». **C'est faux.**

- «Le nombre d'handicapés de la route a augmenté depuis le port obligatoire de la ceinture de sécurité». **C'est faux.**

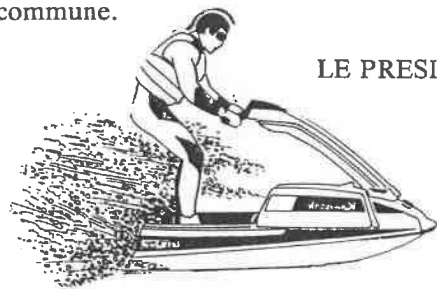
- «Depuis 20 ans les voitures sont tellement sûres que la ceinture n'est plus utile». **C'est faux.**

COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION MOTONAUTIQUE DE JET-SKI

Pas d'activité de Jet-Ski au sein de l'association en cette période d'hiver, mais toujours de nombreux contacts avec des propriétaires de lacs ou de plans d'eau, de centres de loisirs pour l'école de Jet-Ski. Pour ne pas rester inactifs, nous organisons des concours de belote à la Salle des Fêtes ce qui permet d'animer notre village. Succès grandissant car nous recevons en moyenne 24 paires de joueurs par rencontre.

Nous présentons nos vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1991 à tous les habitants et Associations de la commune.



LE PRESIDENT : D. MASSE

AGARDOM

L'AGARDOM, Association de Gardes à Domiciles informe les retraités du régime général de la sécurité sociale que la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Midi-Pyrénées vient de signer une convention de coopération avec elle.

Ceci afin de faciliter le maintien à domicile des grands dépendants (malades et handicapés de plus de 60 ans) par la prise en charge d'une partie des frais de gardes à domicile (frais de gestion). Cette disposition de caractère expérimental allège sensiblement le coût de l'intervention des gardes à domicile pour les familles. Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par l'AGARDOM 44 Cours de la Rougérié AUSSILLON. Tél. 63.61.10.87.

Ces gardes à domicile peuvent intervenir en semaine, le dimanche, le jour, la nuit, en garde active ou passive ponctuellement ou pour une durée plus importante.

Toutes les obligations qui incombent généralement aux employeurs sont assumées par l'Association qui les informe des possibilités d'exonération des charges sociales et des déductions fiscales possibles prévues par la loi.

L'Association travaille avec sérieux et compétence en collaboration avec les familles. Tous renseignements vous seront donnés en téléphonant à l'AGARDOM.

M.J.C

Cette année la M.J.C maintient sa forme. Nous avoisinons le nombre de 150 adhérents pour l'année 1990-91, ce qui représente environ 1/4 de la population Valdurenquoise.

Il faut tout de même déplorer un désintérêt prononcé de nos concitoyens pour s'occuper de la gestion de notre association. Nous n'étions en effet que 9 lors de l'Assemblée Générale du 19 octobre 1990, ce qui représente juste l'effectif du bureau qui se décompose comme suit :

PRESIDENT : M. J.P. CREUZET

VICE-PRESIDENT : M. Bernard ROUQUIER

SECRETAIRE : Mme J. CREUZET

SECRETAIRE-ADJOINT : Mme Carmen TARAYRE

TRESORIER : Mme Myriam MICHELETTO

TRESORIER-ADJOINT : M. Christian AZEMA

DIRECTEUR : M. A. BAUMGARD

MEMBRES : Mme Muriel ROUQUIER, Melle Maryline DOMENECH, M. Serge MONTIEL.

Il faut toutefois préciser que le bénévolat devient une denrée rare de plus en plus combattue par les pouvoirs publics.

Il faut savoir que avant deux ans les animateurs sportifs devront être titulaires d'une compétence reconnue au niveau national sous entendant une formation coûteuse.

ACTIVITÉS

Madame MARTIN propose une activité pour enfants dans le domaine de la peinture sur soie le Vendredi de 16 h 30 à 18 h.

Une circulaire a été adressée aux familles. Elle donne le programme des activités ponctuelles.

La sortie à la patinoire s'est très bien déroulée. Cette fois, de très jeunes enfants goûtaient à la glace à patiner pour la première fois. Nous avons pu revoir Madame ESPIE, notre ancienne institutrice.

BILAN FINANCIER

La M.J.C. bénéficie d'une trésorerie saine. Madame MICHELETTO, trésorière a pu placer une somme d'argent à notre livret d'Épargne. Nous risquons d'en avoir besoin l'année prochaine.

DIVERS

La Municipalité a fait remettre en état le réseau électrique des ateliers et en particulier renforcer l'éclairage du local de peinture sur soie-couture.

Nous avons acheté une mini-chaîne stéréo à l'usage de la gymnastique pour remplacer le vieux tourne disque agonisant.

M. Yves AMBLARD nous a une fois de plus rendu service en fabriquant une caisse en bois pour protéger cet appareil. Qu'il en soit remercié.

Le LOTO se déroulera conjointement avec celui de l'école.

Pour terminer et dans cet esprit de sérénité qui sied actuellement à la M.J.C., je vous souhaite à tous et à toutes une excellente année 1991.

Le Président : J.P. CREUZET

FOOTBALL

Résultats, classement championnat arrêté au 11 novembre 1990.

Résultats : Matches aller

VALDURENQUE - AMBRES 1	2 - 1
BUSQUE 1 - VALDURENQUE	3 - 0
VALDURENQUE - ESPOIRS 1	5 - 1
VALDURENQUE - ST AFRIQUE 1	4 - 0
ESCOUSSENS 1 - VALDURENQUE	1 - 1

Reste à jouer :

VALDURENQUE - AUGMONTEL	le 25/11/90
VALDURENQUE - CAUCALIERES 1	le 02/12/09
VALDURENQUE - CARLUS 1	le 16/12/90
ARTHES 1 - VALDURENQUE	le 20/01/91

CLASSEMENT	Points	Matches	Gagnés	Nuls	Perdus	Pour	Contre	Différence
1 CAUCALIERES 1	14	5	4	1	0	14	4	+10
2 AUGMONTEL	13	5	4	0	1	19	7	+12
3 BBUSQUE 1	12	5	2	3	0	09	5	+04
4 CARLUS 1	11	5	3	0	2	10	10	00
5 VALDURENQUE	10	5	2	1	2	11	7	+04
6 ESCOUSSENS 1	10	5	1	3	1	08	7	+01
7 ESPOIRS 1	10	5	2	1	2	09	10	-1
8 AMBRES 1	08	5	1	1	3	07	9	-02
9 ST AFRIQUE 1	07	5	1	0	4	08	14	-06
10 ARTHES 1	05	5	0	0	5	02	23	-21

BILAN

Suite à un mauvais départ, deux matches perdus, Valdurenque a pris sa vitesse de croisière et n'a concédé aucune défaite en cinq rencontres.

La première défaite contre AMBRES n'était pas méritée, ayant dominé mais concrétisé qu'une fois, Valdurenque perdait le match sur un tir de 20 m qui se logeait dans la lucarne et sur un contre qui ne laissait aucune chance à notre gardien Dauzat.

Face à une excellente équipe de BUSQUE, l'ASV accusait une seconde défaite, cette fois-ci, logique. Nos joueurs encaissaient les deux premiers buts dans les cinq premières minutes. Un troisième but devait mettre un terme à cette rencontre.

Malgré cet incident de parcours, l'ASV ne baissait pas les bras et recevait à domicile l'équipe des ESPOIRS ALBIGEOIS. L'équipe adverse ouvrait la marque dès le début mais sans relâcher, Valdurenque égalisait avant la pause. C'est en seconde période que les Espoirs, ne sachant jouer contre le grand vent d'autan, encaissèrent 4 buts supplémentaires.

Pour leur quatrième rencontre, l'équipe fanion affrontait ST-AFFRIQUE 2, équipe de division 3 pour le premier tour de la Coupe du Tarn. L'ASV affligeait une sévère défaite

sur le score de 7 à 1.

Le week-end suivant, le championnat reprenait et Valdurenque affrontait cette fois-ci, les aînés de ST-AFFRIQUE, l'équipe 1. Après une première mi-temps équilibrée 1 à 1, et une bonne vaillance de nos adversaires, l'ASV incrimait 3 buts supplémentaires en seconde période.

Sur un terrain provisoire mais combien lamentable des ESCOUSSENS, l'ASV dominait le match mais ne concrétisait pas et la pause arrivait sur un score de 0 à 0. C'est dans la seconde période que Valdurenque ouvrait le score sur une très belle combinaison Montiel, Allibert, mais n'arrivait pas à conserver l'avantage, LES ESCOUSSENS égalisaient en fin de période. C'est avec les deux points du match nul que Valdurenque repartit.

Le tirage au sort du 2ème tour de la Coupe du Tarn désignait les ESPOIRS ALBIGEOIS, déjà rencontrés en championnat. Revanchards, nos adversaires étaient plus coriaces qu'à la première rencontre, mais Valdurenque ouvrait le score dans les trente premières minutes sur une très belle tête de Montiel. Dans la deuxième partie, l'ASV accentuait la marque par deux autres buts dont un superbe grâce à une combinaison Cause T., Martin. Les Espoirs réduisaient l'écart en fin de partie.

Au prochain tour de la coupe du Tarn, Valdurenque affrontera CAUCALIERES 1, leader du championnat.

Avis aux intéressés

Le Club de football de Valdurenque recherche une personne bénévole désirant suivre et arbitrer l'équipe fanion lors de ses déplacements. Pour tous renseignements, se présenter le Vendredi soir à 19H30 au Stade Municipal.

Possibilité de formation auprès de l'UFOLEP.

A noter les départs de CAUSSE Christian et de CARAYON Christophe.

Pour terminer ce long chapitre, tous les membres du Club de football et moi-même vous adressons les vœux les plus chaleureux de bonne année, de bonne santé, de bonheur.

LE RESPONSABLE : C. AZEMA

ECOLE PUBLIQUE

Le jeudi 15 Novembre les élèves du cours moyen et du cours élémentaire 2 sont allés visiter le chantier de la future école. M. ILHE a su rendre cette visite très instructive et aussi très attrayante. Une autre visite sera programmée au mois de Janvier ou Février.

Le vendredi 16 Novembre les mêmes élèves sont allés visiter l'atelier de granit de la famille Houlés. Suite à cette visite ils vont réaliser un exposé et bâtir des maquettes pour illustrer les commentaires. Cette exposition sera visible sous le préau le samedi 22 Décembre de 11 H à 11H45.

Le vendredi 14 Décembre tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle de marionnettes présenté par une professionnelle.

Le Goûter de Noël aura lieu le Vendredi 21 à la Salle des fêtes.

Rappel : La coopérative scolaire organise son repas dansant costumé le Samedi 15 Février. J'espère qu'il aura le même succès que les années précédentes. Les bénéficiaires du repas et du loto doivent permettre d'organiser une classe transplantée fin septembre ou début octobre 1991 soit dans les Pyrénées soit en Camargue.

LE DIRECTEUR : A. BAUMGART

PETANQUE

A l'heure où les différents clubs poursuivent leurs activités notre amicale termine la sienne jusqu'au retour des jours meilleurs.

La saison 1990 fût animée par des concours qui se sont déroulés dans une bonne entente et de bonnes grillades.

Pour les activités 1991, son programme vous sera communiqué dès que les projets seront connus. Pour ceux qui voudraient se joindre à nous la saison prochaine, nous nous tenons à leur disposition.

Au seuil de l'année nouvelle, le club présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé à toute la population.

LE PRESIDENT : V. GARCIA



CLUB DU 3ème AGE

Au seuil de cette Nouvelle année 1991, le Président et le bureau du Club des Aînés «La Fraternité de Valdurenque» souhaitent à tous les adhérents et futurs adhérents joie, santé, bonheur.

Le 15 Novembre dernier, 86 personnes des Clubs du 3ème Age de Boissezon, Noailhac, Valdurenque ont participé à une sortie avec visite de la Verrerie Ouvrière à Albi. Divisées en 2 groupes elles ont sillonné les allées de la Verrerie et ont été émerveillées par l'automatisme, la précision des machines et des équipements qui leur ont été présentés.

A 13 heures, tout le monde s'est retrouvé derrière une bonne table au restaurant «La Soupière» à Labastide de Lévis où un excellent repas leur a été servi. L'après-midi, occupations diverses (bal, jeux de cartes, visite de la cave) ont divertit tous les participants.

Le retour s'est effectué à 18H30 après une agréable journée passée dans une bonne ambiance dominée par la bonne humeur et la camaraderie où seul, hélas, le soleil faisait défaut !

Programmes 1991

Dimanche 6 janvier : Repas d'amitié à la Salle des Fêtes

Dimanche 13 janvier : Loto prévu pour décembre mais qui a été différé.

Nombreux lots. Ouverture des portes à 14 heures.

LE PRESIDENT : P. MOGA



A.D.A.R.

L'AIDE MENAGERE A DOMICILE

L'Association d'Aide à Domicile aux Retraités a pour but, de permettre aux personnes isolées, malades, handicapées, âgées de continuer à vivre dans leur cadre habituel en restant intégrées à la vie sociale de leur entourage.

L'Aide Ménagère peut suivant les besoins :

- donner les soins d'hygiène (toilettes, réfection du lit, entretien de la chambre).
- faire les démarches administratives.
- vous accompagner pour les courses ou autres démarches... (visite chez un médecin, mairie, poste...).
- exécuter le travail ménager courant que vous ne pouvez pas faire : (entretien de votre habitation, entretien du linge, repassage, raccommodage, cuisine, etc...)

L'Aide ménagère qui vient chez vous est envoyée par notre Association en accord avec votre caisse de retraite ou l'aide sociale.

Pour toute information complémentaire ou demande d'aide ménagère, téléphonez ou venez à :

L'A.D.A.R.

44, Cours de la Rougearié - 81200 AUSSILLON

Téléphone 63.61.10.87